



Environnement

"ALERTE CRUE" : UN TEST AUPRÈS DES RIVERAINS ENREGISTRÉS LE 21 OCTOBRE

Dans le cadre du dispositif « Alerte Crues », les services techniques de la Ville de Millau réaliseront le test annuel d'alerte des crues, mardi 21 octobre 2025 auprès des riverains du Tarn et de la Dourbie qui se sont enregistrés auprès de la mairie.

Publié le 13 octobre 2025

La procédure consiste à contacter, via un système d'alerte téléphonique, les riverains du Tarn et de la Dourbie justifiant d'un bien situé

dans les zones inondables (<https://www.millau.fr/vie-quotidienne/securite-et-prevention/risques-naturels>)

et qui se sont inscrits auprès de la mairie. Ce test permet de vérifier que le système fonctionne correctement, et que les contacts référencés reçoivent bien l'alerte.

Comment s'inscrire pour recevoir l'alerte?

Les riverains du Tarn et de la Dourbie qui ne l'auraient pas encore fait peuvent s'inscrire auprès des services techniques pour bénéficier de ce système d'alerte gratuit :

- > au 05 65 60 97 40
- > du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Il est demandé à tous ceux ayant déménagé de se signaler afin de les retirer de la liste de diffusion.

Se renseigner en cas de crue

Toute personne souhaitant se renseigner sur le suivi des crues peut :

- > Appeler le numéro 0825 800 727 (15 centimes / min), messagerie qui donne toutes les informations sur les côtés du niveau d'eau du Tarn et de la Dourbie ;
- > Consulter le site internet
www.vigicrues.gouv.fr 
- > Télécharger l'application Vigicrues. Gratuite, elle permet à l'utilisateur de recevoir une notification en cas de vigilance crues, pour être averti partout et à tout moment



Pour en savoir + :

Les risques naturels (<https://www.millau.fr/vie-quotidienne/securite-et-prevention/risques-naturels>)



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30